

DE L'ENDOCTRINEMENT DES ENFANTS. LES ECOLIERS
DE LA GESTAPO ANTIPROTESTANTE D'APRES
LE THEATRE AUX DEBUTS DE LA REFORME

Jonathan Beck

Dans cette conférence je voudrais focaliser l'attention sur deux points. Le premier découle d'un principe universellement admis: l'importance sociologique du théâtre populaire au Moyen Age, et même, à l'occasion, sa valeur documentaire. Or en quoi le théâtre médiéval est-il important sociologiquement? En tant que 'miroir' de la société, ou 'manifestation' de la culture populaire? C'est incontestable, mais il y a plus. Soulignons aussi un fait qui jusqu'ici n'a pas été assez reconnu: c'est que ce théâtre est aussi, à l'orée des temps modernes, l'un des principaux médias de masse, affecté à la diffusion, et d'autre part à la répression, des idées religieuses nouvelles à l'époque de la Réforme. Le second point sur lequel je voudrais me concentrer est moins vaste, moins général. Il s'agit en effet d'un phénomène sociologique assez précis: la socialisation des enfants--ou, pour être encore plus précis, leur antisocialisation: comment les dresser à la violence, comment leur apprendre à égorger le voisin d'en face dont on ne partage pas les idées religieuses.

On trouve dans le célèbre recueil La Vallière¹ une courte pièce d'environ deux cents vers libellée dans le manuscrit "Farce joyeuse a V personnages, c'est ascavoir le maistre d'escolle, la mere et les troys escolliers." On pourrait s'étonner qu'une telle oeuvre, animée qu'elle est de paranoïa et de haine vindicative, ait pu être appelée "farce joyeuse"; mais, effectivement, c'est en riant qu'on montre dans cette pièce les techniques de l'époque pour l'endoctrinement des enfants, leur dressage à la violence confessionnelle qui allait bientôt se déferler sur l'Europe. Nous sommes aux débuts de la Réforme, aux environs de 1530/40.

Quant au titre, il importe peu que la pièce s'intitule farce plutôt que moralité, sa raison d'être n'en est pas moins de proposer au public une morale plutôt qu'un divertissement

"joyeux."² Cette morale est simple et claire: la "pollution" luthérienne qui menace de détruire l'Eglise catholique doit être combattue, et activement, en passant à l'offensive.

Or contrairement aux procédés de la moralité allégorique où l'abstraction installe une certaine distance entre l'imaginaire du jeu et le réel vécu du public, la morale militante du Maitre d'école prend forme, non dans une métaphore scénique, mais dans un exemple concret: il s'agit en effet d'un ordinaire maître d'école orthodoxe qui organise une bande de jeunes zélotes pour la défense de la foi catholique. Il leur enseigne "bonne doctrine et science" (c'est-à-dire un cours d'endoctrinement antiluthérien) pour les envoyer en raids de nettoyage contre les indésirables du lieu.

On ne saurait nier la puissance affective de cet exemple, de cette mise sur scène de la réalité quotidienne à une époque de soupçon, de paranoïa, de délation subventionnée par l'état.³ Nous sommes aux environs de 1540, au moment où la répression officielle des hérétiques bat son plein: c'est à ce moment-là qu'à Rouen les exécutions publiques pour hérésie ont lieu "presque chaque jour" (Floquet II:247). Quelle a donc dû être, dans cette atmosphère, la réception de notre pièce?

Qu'on s'imagine le public rouennais devant ces tableaux animés de haine et de peur. Voici venir une brave mère, qui ressemble peut-être à la voisine d'en face (et qui pouvait l'être en fait). Elle rejoint sur la scène le maître d'école pour s'enquérir des progrès de ses fils. Ceux-ci arrivent en badinant (dans le MS l'un d'eux est désigné badin⁴), faisant, comme tous les écoliers, les mêmes mauvais calembours franco-latins. Se réjouissant de la visite imprévue de leur mère, ils s'empressent de lui répéter leurs "leçons" haineuses--à la grande satisfaction du maître--, et de raconter leurs randonnées aux champs.

Quelle facilité pour nos spectateurs de retrouver leurs propres enfants dans ces petites scènes reproduisant avec une banale fidélité le réel quotidien! De bons gamins, comme les vôtres, comme les nôtres, impétueux sans doute, mais bons, et bien pensants, et très bien instruits comme dit la Mère à la conclusion du récit que font les trois écoliers de leurs oeuvres de piété. Voyons un peu en quoi elle consiste, cette "bonne doctrine et science" qu'ils ont apprise:

Première maxime: Il faut se méfier, dit le premier écolier; le monde est plein d'abus, de tromperies, de fausses doctrines (64, 81-85). C'est une vérité générale, à portée universelle. Ce n'est pas une accusation précise, elle est anonyme, et s'énonce, comme toujours dans les moralités, à voix passive ou par son équivalent (verbe pronominal sans agent, ou agent anonyme).

Deuxième maxime: il faut connaître et faire connaître l'ennemi. Les fauteurs de ces abus, tromperies et fausses doctrines échappent à la juste punition des autorités (94-95); par conséquent,

Y fault declarer les excès,
Mechancetés, urbanités,
92 Leurs façons, leurs mondanités
Qu'i font par grande deraison,

afin de savoir s'en défendre. Mais quels sont-ils, ces perturbateurs impunis? Cinglant le zèle de ses jeunes limiers, le maître leur demande de les nommer:

MAGISTER

96 A le dire plus ne difere!
Monstres que suys maistre de sens,
Qui vous aprens vos petis sens
Pour vous garder de ce danger.

SOCIE, P[REMIER ESCOLIER]

100 Nul de nous n'en est estranger.
Il ont fait en nostre pays
Se qu'il convient qu'ilz soyent haÿs:
Vela le point de nos leçons.

AMYCE, B[ADIN]

104 Laisés moy dire leurs façons:
En Karesme mengeussent cher;
Saintz, saintes cuydent empescher
Que pour Dieu ne soyent depriés.
108 Sy d'eulx nous estions maistriés,
Se seroyt une grand horeur!

Allez, hop! à la lanterne les hérétiques.

Or la situation décrite ici n'est pas sans avoir attiré l'attention des historiens. Notamment Natalie Davis passe en revue de nombreux exemples de soulèvements populaires au XVI^e siècle déclenchés justement, comme dans notre pièce, par l'appel à la force (la violence de la foule) pour faire justice en l'absence--réelle ou imaginée--d'un système judiciaire fonctionnant pour le bien-être général de la communauté (Davis 1973:61-65).

Aux nombreux exemples cités par Natalie Davis--Paris, Meaux, Provins, Lyon, Merindol et Cabrières, Montpellier, Toulouse, Marsillargues, Agen--il nous faut ajouter, pour la présente étude, Rouen. Dans cette ville où se déroule notre pièce, a eu lieu en 1557 un incident décrit comme suit dans l'Histoire ecclésiastique rédigée au XVI^e siècle par les protestants:

Le parlement de Rouen, irrité du succes de l'Eglise [protestante] dressée . . . l'an 1557 et s'accommodant à la volonté du Roy, envoya au feu deux hommes, durant l'exécution desquels, contre la coustume, fut faite une procession generale qui passa au marché neuf devant les flambes de ces pauvres hommes bruslans, afin de mieux animer le peuple. . . . Les prestres . . . Secard, . . . Colombel, & un Curé nommé Faucillon, tous trois Docteurs de Sorbonne [étaient là] chargeans ceux de la religion reformée de leurs calomnies acoustumées, à savoir qu'ils paillardoient ensemble à chandelles estaintes, & qu'on y enseignoit à estre rebelles au Roy & aux magistrats, lesquels ils disoient ne faire leur devoir d'y mettre la main, & que par consequent le peuple se devoit jeter dessus . . .⁵

Philip Benedict cite à son tour, dans un excellent livre sur Rouen à l'époque des guerres de Religion, d'autres témoignages de cette violence populaire dirigée à l'instigation de prêtres catholiques contre les protestants rouennais accusés de sédition (Benedict 1980:65-67).

On a souvent dit--depuis Petit de Julleville jusqu'à Jean Delumeau et Emmanuel Le Roy Ladurie--qu'en France aux XV^e et XVI^e siècles le théâtre reflète, mieux que tout autre moyen d'expression, la réalité et la mentalité des groupes qui ont pris tant de soins pour s'y dépeindre au vif.⁶ Mais nous savons assez maintenant qu'il ne s'agit pas seulement d'un "miroir" de cette société, que la fonction de ce théâtre n'est pas passive, qu'il ne renvoie pas uniquement de cette société l'image qu'elle se fait d'elle-même, mais qu'il contribue à définir cette image et à la modifier.⁷ Et, en plus, on sait pertinemment qu'à Rouen--comme partout en France, en Suisse, aux Pays-Bas à cette époque--, cette gestapo juvénile qui apparaît dans notre pièce a réellement existé. Des bandes d'enfants, âges souvent de 12 ans et moins, ont sévi à Genève dès 1533, à Lyon, Marseille, Toulon, Draguignan, Montpellier, Castelnaudary, Toulouse, Pamiers, Auxerre, Sens, Provins, Paris, . . . et à Rouen.⁸

A ce propos Denis Richet, dans un article paru dans les Annales, cite le passage suivant, passablement effroyable, à

propos de la mutilation du corps de Coligny, et d'autres scènes de même goût dans la décennie précédant la Saint-Barthélemy:

Les rites de castration et d'étripaillement des corps furent surtout le fait des petits enfants. La pendaison ne suffit pas à calmer leur passion contre l'archer Nez d'Argent et ses compagnons. Le 1 mai 1562, "les petits enfants tirèrent infinies pierres et boues au dit Nez d'Argent, et s'il eust eu cent vies apres sa mort, toutes lui eussent esté ostées." Une chanson célébra cette violence sacrificielle. Le cadavre de Coligny connut un sort plus spectaculaire: "Ayant la teste ostée et les parties honteuses coupées par les petits enfans, fut d'iceux petits enfans, qui estoient jusques au nombre de deux ou trois cens, traîné le ventre en haut parmi les ruisseaux de la ville de Paris, comme faisoient les anciens Romains lesquels trainaient les tyrans ad scalas gemorias unco qui estoit le lieu des cloaques de Rome" [Journal d'un curé ligueur, pp. Ed. de Barthélémy, 1865]. Pourquoi ce rôle privilégié des enfants? Peut-être, comme le suggère Denis Couzet, parce que "l'enfance a le goût du sang, trouve son plaisir dans le charcutage des corps, dans l'étripaillement, inspiré sans doute par l'obsession scatologique qui accompagne la psychologie infantile." J'y verrais surtout [conclut D. Richet] le reflet et le symbole d'une pureté idéale de la société globale face à la souillure, pureté qui s'incarnera demain, lors de la Ligue, en de tout autres gestes (Richet 1977:772-74).

Quelques années plus tard, à l'époque de la Ligue, voici qu'on les retrouve, ces "petits enfants" de l'action catholique, faisant honneur aux Guises "martyrs" lorsque "fut faite procession generale de tous les petits enfants, tant filles que garçons, de la dite ville de Paris . . . qui estoient au nombre environ cent milles" (Richet 782, citant le Journal de Francois, bourgeois de Paris).

Il est vrai que la violence a été des deux côtés, protestant et catholique, comme d'ailleurs la propagande qui l'alimentait--cette "propagande orale . . . [entre autres] des maîtres d'école" justement, maîtres d'école qui, comme le rappelle Henry Meylan,

se déplacent avec une facilité déconcertante, offrant à qui veut leur modeste savoir, sans demander licence des autorités ecclésiastiques ou civiles. Ce sont eux que vise un arrêt du Parlement de Paris (1554), enjoignant au chantre de l'Eglise Notre-Dame que "hors les petites écoles ne se tiennent aucunes autres écoles buissonnières, et cela pour obvier aux inconvenients qui en pourraient advenir pour la mauvaise et pernicieuse doctrine que l'on pourrait donner aux petits enfants pervertissant leurs bons esprits" (BSHP61 [1912]:198ss, cité dans Meylan 1957:ix).

Cet arrêt de 1554 n'est pas le premier de ce genre.

Imbart de la Tour en cite un autre à l'époque de notre pièce:

Dés 1539 le Parlement informé qu'il se trouve à Paris "maîtres d'ecolles, pédagogues et autres ayans charge d'enfans" qui lisent et laissent lire des livres interdits, prescrit une enquête et des poursuites. A leur tour, certaines municipalités interdisent les leçons privées, . . . mais que de villes laissent faire! . . . Tout pédagogue un peu adroit a quelque chance d'ouvrir son école et de ne point se voir inquiété (nombreux exemples de maîtres d'écoles protestants).⁹

Or cette "horreur" d'un règne protestant (pour reprendre le mot de notre pièce), cette "horreur" suscitera partout en France un véritable règne de terreur où des gangs d'enfants et d'adolescents anticipent, dès les années 30, les excès sanguinaires des guerres de Religion (et dans les guerres de Religion, notons-le, les documents attestent la part active que les enfants, depuis longtemps dressés à la violence, ont prise aux massacres). Aussi passe-t-on, dans les répliques que j'ai citées plus haut, de la morale homilétique à la polémique confessionnelle, de la vérité générale à l'accusation: l'espace neutre ("le monde" 64, 81) devient un lieu précis ("notre pays" 101) alors que le "ilz" anonyme s'identifie désormais aux protestants.

Suivent alors, en guise de développement, un flot d'invectives et de calomnies, ponctuées d'appels à la "vengeance" (132, 139). Ainsi les protestants "menteurs et flateurs" ne prêcheraient pas l'Evangile mais "toute abusion" (119-23), et vivraient dans le désordre et l'immoralité. A plusieurs reprises l'auteur revient sur les mondanités (92, 112, 132) et urbanités (91) des protestants, de toute évidence la marque pour lui la plus expresse de leur "méchant gouvernement" (113). Ici--soit dit en passant--, mondanités au pluriel signifie carnalitas (de même chez Marguerite de Navarre dans l'Heptaméron), et, de manière générale, le refus des choses "spirituelles"--comme le jeûne et le culte des saints (105-07), la messe, la doctrine de la présence réelle, la vénération des images . . . Mais voici que nous apprenons que les désordres et l'immoralité de ces gens-là dépassent la simple impiété et l'hérésie; s'il faut tout dire, leurs erreurs religieuses n'ont d'égal que leurs déviations sexuelles, lesquelles sont décrites complaisamment et au long (140-66). Il apparaît clairement, en effet, d'après les études très poussées de Davis (1973) et de Sypher (1980), que

l'immoralité et la débauche attribuées aux protestants par les polémistes catholiques--orgies, inceste, sodomie en premier lieu, mais la liste est longue--n'est pas qu'une préoccupation, c'est une véritable hantise. A Rouen, en particulier, selon Philip Benedict,

the early, often nocturnal Calvinist assemblies were said by Catholic preachers to be the scene of orgiastic lovemaking. Charges that the Protestants were given to lechery proved surprisingly long-lasting; they continued to be levelled even after the Huguenots began to hold their services in public . . . (Benedict 1980:68; cf. Davis 1973:57).

Sypher, se penchant à son tour sur la polémique antiprotestante à la veille des guerres de Religion, s'est efforcé d'étudier à fond les oeuvres les plus crapuleuses des auteurs de l'offensive catholique: Antoine de Mouchy, Gentian Hervet, René Benoist, Jean Gacy (ou Gachy), Jean de la Vacquerie, Antoine Duval, Artus Desiré. Au terme de son inventaire lourdement documenté des indicibles immondices attribuées pourtant avec allégresse aux protestants, Sypher en vient à conclure à l'influence profonde et durable de cette littérature:

The image of Protestantism which these polemics held up to the Catholic layman not only played a significant part in the collapse of Catherine's efforts at religious toleration, it also did much to shape the nature of the ensuing wars. . . . Popular polemic had [by 1562] already rough-hewn for the literate layman the basic premises of the later Catholic League and created the emotions which sustained the League in Paris. . . . Vassy was to be but the first example of Catholic massacre rationalized as self-defense. Ten years later, . . . the fears which erupted on Saint Bartholomew's Day were a legacy from those who, by 1562, had already persuaded the Parisian layman that he was imperiled by heretics who observed no morality save that of

"faisant ce qu'il leur vient à plaisir" (84).

Et voici à Rouen un écho à ce texte. La même année, 1562 justement, à la cathédrale métropolitaine le jacobin DesPuis prêche de violents sermons contre les protestants, disant, entre autres, "qu'en leur prêche toutes les femmes s'abandonnoient indifferemment à qui vouloit abuser d'elles" (Floquet II:365).

Revenons maintenant à notre pièce, à cette "farce joyeuse." Ayant posé en ces termes le problème de la menace protestante, l'auteur ne demande pas au public de deviner quelle solution il faut chercher. Pour venir à bout des luthériens--ou, dans les mots du texte,

PREMIER ESCOLLIER

Pour en avoir le boult, .
 Y fault faire du feu de tout!
 Car ils s'efforcent en leur guise
 172 De vouloir rompre nostre eglise,
 Dont se nous est grand punaisie!

MAGISTER

Qu'on les brulle, sans efigie!¹⁰
 Car aultrement, s'on ne le faict,
 176 Vous voyrés le peuple, en efaict,
 Qui point ne se contentera . . .

Que faut-il donc penser, que conclure de notre pièce? Est-ce un "miroir" ou un "exemple" proposé au zèle des organisateurs des jeunes commandos catholiques de Rouen? Ce sont les mêmes, peut-être, ou en tout cas leurs pareils, qui ont fondé en 1561 à Rouen la Confrérie du Saint-Sacrement. Aussi militamment "ultra" que la Compagnie du Saint-Sacrement, au siècle suivant, cette Confrérie a enrôlé à Rouen la première année de son existence plus de 1300 membres. Et il n'est pas indifférent à notre propos de constater l'orientation professionnelle des 12 fondateurs de cette organisation d'action catholique: 5 marchands bourgeois, 1 conseiller aux Eaux et Forêts, 2 huissiers au parlement, 4 praticiens au parlement¹¹--les mêmes professions en somme que celles qu'exercent, entre autres, les membres de l'Abbaye des Conards, cette "société joyeuse" à laquelle on attribue avec certitude de nombreuses pièces (sinon la totalité) du recueil La Vallière,¹² et dont les membres se recrutaient non seulement parmi les clercs du palais mais parmi les bourgeois et les artisans.¹³ Nos Conards de Rouen, en somme, sont donc à l'occasion aussi bien comédiens que commandos.

Mais en définitive, il importe peu de savoir si notre pièce précède les épisodes de terrorisme juvénile à Rouen ou si elle porte témoignage de leur existence, attestée abondamment par ailleurs. Ce qui importe, c'est que cette pièce, ce jeu, ce témoignage de haine et de peur que les contemporains ont pu envisager comme la "farce joyeuse" d'un maître d'école envoyant dans les champs sa bande de "vaillans supos" (186) pour "coriger un tas de meschans" confirme une fois de plus et par un autre biais le thème de notre séance aujourd'hui: l'importance du rôle socio-idéologique qu'ont pu jouer ces petites scènes de théâtre populaire dans le drame tragico-historique des passions confessionnelles et meurtrières du XVI^e siècle en France.

NOTES

(Les indications bibliographiques complètes se trouvent ci-dessous aux Références.)

¹Le plus clair de ce qui subsiste du théâtre "comique et profane" du Moyen Age et de la Renaissance est conservé dans quatre compilations du XVI^e siècle, les recueils dits La Vallière, Trepperel, de Florence, de Londres (voir à ce sujet Aubailly 1975:11-12, et Helmich 1972). Des quelque 250 pièces contenues dans ces recueils, environ 210 ont fait l'objet d'éditions modernes. Ajoutons-y six pièces polémiques du recueil La Vallière (dont celle qui fait l'objet de la présente étude) que nous venons d'éditer (Beck 1986).

²Je m'abstiens de rouvrir ici le dossier démesurément volumineux du débat sur les genres dramatiques au Moyen Age, et me contenterai de reproduire, à propos de la pièce qui nous occupe, cette observation de W. Helmich: "Le terme de farce s'emploie si fréquemment pour désigner des pièces que nous n'hésiterons pas à qualifier de moralités, qu'on peut en conclure (ce qui est confirmé par d'autres documents) que le mot ne désigne pas forcément un genre dramatique opposé à d'autres, mais une pièce quelconque, courte, destinée à la représentation" (Helmich 1980:III, ix). Cf. la note 4 ci-dessous.

³Vers l'époque de notre pièce, la prime de la délation du voisin luthérien est augmentée du quart au tiers des biens confisqués par la justice. Depuis 1534, en effet, dénoncer un luthérien aux autorités valait au civisme vigilant du fidèle le quart des confiscations. En 1551 Henri II hausse le taux en ordonnant "que la tierce partie des confiscations et amendes déclarées et adjugées contr'eux . . . appartienne aux dénonciateurs" (les frais de justice en moins bien sûr.). (Edits du 19 janvier 1534 et du 17 juin 1551, arts. 31 et 37, dans Isambert III:402, XIII:201, 204.)

⁴Une autre pièce du recueil La Vallière, Science et Anerie, introduit au v. 71 le personnage du clerc d'Anerie habillé en badin. Indication semblable dans la farce du Mary jaioux: "Colin commence, et est abillé en badin" (ATF I:128). Le costume du badin pouvait varier considérablement tout en gardant, à l'intérieur du code vestimentaire particulier au théâtre, sa fonction signifiante, permettant au personnage du "faux naïf" de se désigner comme tel dès qu'on le voyait entrer en scène.

Mais qu'est-ce qu'un badin? Dans la langue courante au XVI s. (ainsi chez Rabelais), badin se confond volontiers avec sot. Mais pas au théâtre. C'est ce que n'a pas compris Picot en appelant sottie toute pièce qui comporte des rôles de "sots ou badins" (1912:xvii). Deux pièces du recueil La Vallière confirment que c'est une erreur. Dans le Maistre d'escolle, pas plus que dans la Moralité de Science et Anerie et dans la Moralité du Porteur de patience, la présence d'un personnage désigné "badin" ne veut rien dire du point de vue du genre. Dans le MS La Vallière, qui contient de nombreux rôles de badins, le terme désigne de façon générale un acteur comique, ou bien, de façon précise (Les Sobres Sots, Rouen 1536), un comique par opposition à un satirique. A la différence des sots, les badins ne nomment pas les gens dont ils se moquent. (Lébéque 1957:403-04; cf. la farce du Bateleur et la Notice

de Philipot 1939:43-49.) Rappelons qu'une notion pareille de la "satire" se retrouve chez Vauquelin de la Fresnaye (Art poétique, 1605), pour qui elle consiste à "critiquer le vice sans nommer le coupable."

⁵Baum-Cunitz I:198; cf. Floquet II:269.

⁶"plus que les autres genres, le théâtre peut refléter la réalité sociale, les rapports et conflits des classes, la . . . 'mêlée sociale'" (Frappier 1960:4-5). Déjà en 1886 Petit de Julleville affirmait la même chose: "Une époque n'est bien connue que si l'on connaît bien les choses que cette époque a particulièrement aimées. Qui saura la passion du Moyen Age pour son théâtre sera prêt à convenir que si l'on ignore ce théâtre, on ignore en même temps une partie considérable du Moyen Age. . . . L'histoire des moeurs et des idées au XV^e siècle n'a pas de source plus abondante" (1886:4-5).

On y puise toujours. Jean Delumeau, se proposant d'étudier "les deux Réformes, protestante et catholique, [comme] la prise de conscience d'une non-christianisation partielle de l'Occident" (1977:195), se demandait au départ quels documents retiner. Autrement dit, "comment atteindre le niveau du mental collectif dans une civilisation disparue, qui demeurait essentiellement rurale et orale?" En réponse: "Je pense que le théâtre comique et satirique [farces, sotties, et sermons joyeux, précise-t-il, entre autres] constituent des documents de premier ordre lorsqu'on veut étudier la cohabitation de plusieurs cultures à l'époque de la Renaissance" (181-83). Et J. Delumeau de puiser alors à pleines mains dans cette documentation riche et diverse: plus de 200 pièces, y compris Le Maître d'écolle, forment le corpus de son enquête, corpus offrant au regard fasciné du chercheur une véritable "mise sur scène d'un vécu quotidien que chacun des spectateurs [de l'époque] reconstr[uit] autour de lui" (190).

⁷Comme disait le regretté Jean-Charles Payen, "L'oeuvre [théâtrale] reflète les structures mentales de son temps; mais elle n'est pas seulement le miroir d'une culture, elle milite à sa façon pour imposer des valeurs nouvelles . . ." (1972:24).

⁸Davis 1973:63-64, 74-75, et surtout 87-88; Benedict 1980:98; Nicholls 291; cf. Imbart de la Tour VI:239:41; Estèbe 65-66.

⁹Imbart de la Tour IV:247-48. Cf. Mours 93-99, Estèbe 47-48, et les clauses relatives aux maîtres d'écoles dans les ordonnances antiprotestantes d'Henri II (27 juin 1551, arts. 34-35) et de Charles IX (4 octobre 1570) dans Isambert XIII:202-03, XIV:230-31.

¹⁰Qu'on les brûle, sans effigie! A l'époque on recourait régulièrement à des exécutions en effigie pour faire justice, symboliquement au moins, de fuyards et d'inculpés jouissant de hautes protections (Floquet II:32-35; Baird II:375, 519). On en trouve des exemples parmi les auteurs des moralités polémiques. Ainsi fut fait de Martial Guyet (Le Monde renversé) et de Lézin Guyet (Le Dialogue des moynes), condamnés au bûcher par le Parlement de Provence par suite de la représentation à Angers en 1550 de ces pièces jugées hérétiques. Ayant réussi à éviter les poursuites, ils ont été

brûlés en effigie à Angers six ans plus tard, en 1556 (Picot 1892:625-26).

¹¹Benedict 1975:78-78.

¹²Cf. Beck 1986:II, 2; Helmich 1972:v-vi.

¹³Gosselin 49. Ph. Benedict explique dans ces termes la forte représentation conarde dans la Confrérie du S.-S.:
 Among the groups whose proportional representation was greater within this Catholic organization than within the Reformed congregation were . . . non-office-holding lawyers. From this group were recruited . . . members of the city's festive organization, the Conards, which staged the popular mummeries so strongly attacked by the Calvinists. With their vital subculture, the lawyers were well-integrated into the city's ritual and festive life [les Conards sont parvenus "à l'apogée de leur gloire" à la même époque ca. 1540-50, date à laquelle (1550) Henri II leur accorde officiellement protection royale (Floquet 1839:116-17)], so it is hardly surprising that they reacted strongly to Huguenot attacks and remained committed to Catholicism. This was not only the case in Rouen; in Paris, the legal world of the Basoche was to form the hotbed of ultra-Catholic militancy at the time of the league (Benedict 1975:115).

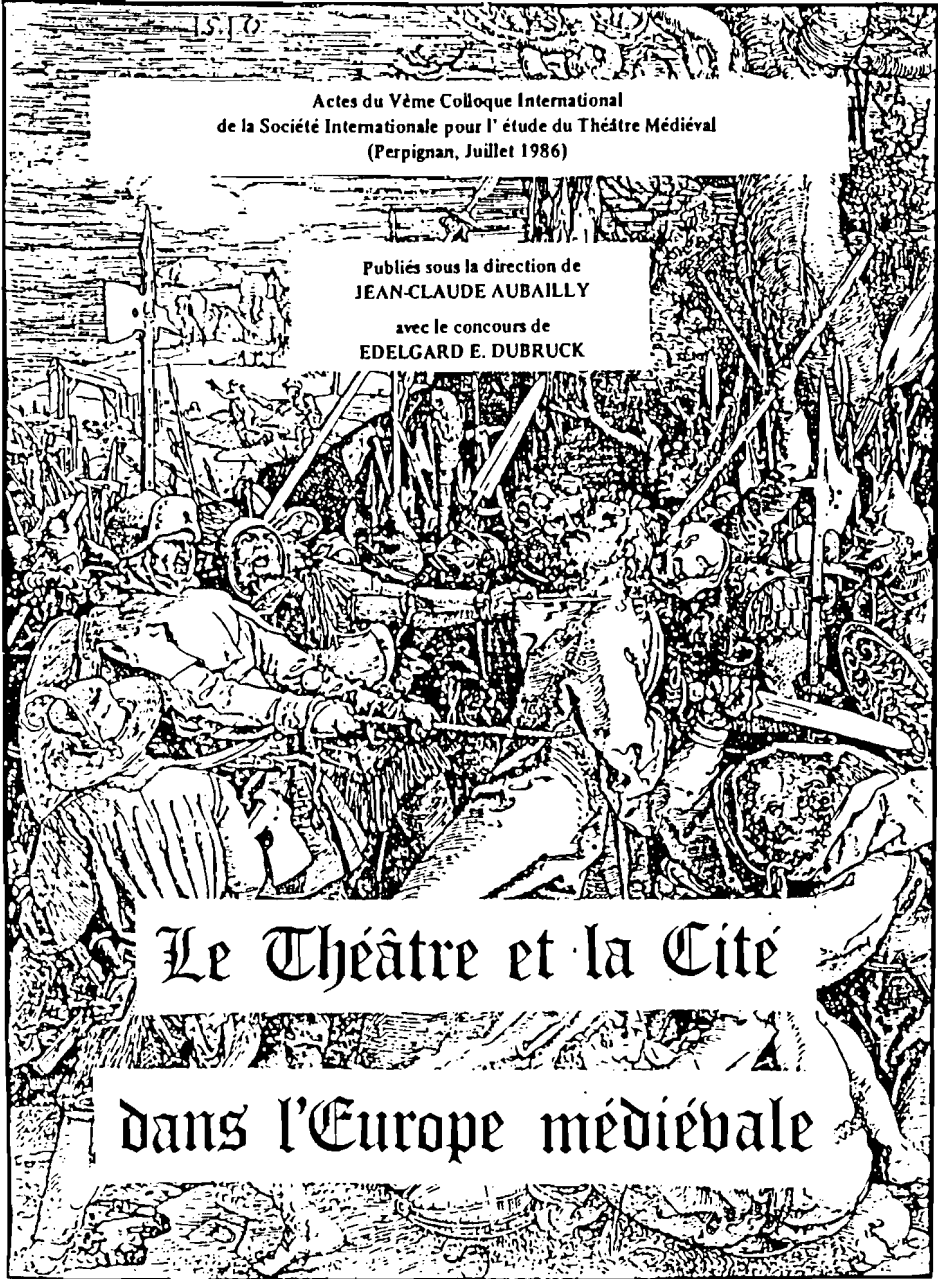
La Confrérie avait des projets ambitieux. On retrouve notamment Louis Marc, l'un des fondateurs et premier Maître de cette Confrérie--il passait pour un des plus zélés défenseurs du catholicisme à Rouen à l'époque--accusé dans l'Histoire ecclésiastique d'avoir trempé dans un complot visant à l'extermination de la population calviniste de Rouen (1975:80).

REFERENCES

- ATF. Ancien Théâtre françois (dit "recueil Viollet-Leduc" ou, pour les 3 premiers vols. "recueil Montaiglon" les vols. 1-3 qui reproduisent, avec retouches, le "recueil du British Museum" étant dus aux soins d'Anatole de Montaiglon). 10 vols. Paris: P. Jannet, 1854-1857.
- Aubailly, Jean-Claude. Le Théâtre médiéval profane et comique: la naissance d'un art. Paris: Larousse. 1975.
- Baird, Henry M. History of the Rise of the Huguenots of France. 2 vols. New York: Scribners, 1879.
- Baum, Johann and August Cunitz. Histoire ecclésiastique des églises réformées au royaume de France. Paris: Fischbacher, 1883-1889.
- Beck, Jonathan. Théâtre et propagande aux débuts de la Réforme. Six pièces polémiques du Recueil La Vallière. Genève: Slatkine/Paris: Champion, 1986.
- Benedict, Philip. "Rouen During the Wars of Religion: Popular Disorder, Public Order, and the Confessional Struggle." Ph.D. Dissertation, Princeton University 1975.
- . "Rouen during the Wars of Religion." Cambridge Studies in Early Modern History. Cambridge: Cambridge University Press, 1980.
- BSHP. Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français.
- Davis, Natalie Zemon. "The Rites of Violence. Religious Riot in Sixteenth-Century France." Past and Present 59:51-90. 1973. Réimpr. dans Davis, Society and Culture in Early Modern France. Eight Essays. Stanford University Press, 1975.
- Delumeau, Jean. "Les mentalités religieuses saisies à travers les farces, les sotties et les sermons joyeux (XV^e-XVI^e siècles)." In Actes du 22^e congrès national des sociétés savantes, Besançon 1974, Section de philologie et d'histoire jusqu'à 1610. Paris: Bibliothèque Nationale, 1977, pp. 181-95.
- Estèbe, Janine. "Vers une autre religion et une autre église (1536-1598)?" In Mandrou-Estèbe, Histoire des protestants en France. Toulouse: Privat, 1977, pp. 45-116.
- Floquet, Amable. "Histoire des Conards de Rouen." Bibliothèque de l'École des Chartes, 1839, I:105-23.
- . Histoire du parlement de Normandie. 7 vols. Rouen: E. Frère, 1840-1842.
- Frappier, Jean. "Les Cours de Sorbonne." Le Théâtre profane en France au moyen-âge. Paris: CDU, 1960.
- Gosselin, Edouard. Recherches sur les origines et l'histoire du théâtre à Rouen avant Pierre Corneille. Rouen: Cagniard, 1868.

- Helmich, Werner. Le Manuscrit La Vallière. Fac-similé intégral. Genève: Slatkine, 1972.
- Helmich, Werner. Moralités françaises. Réimpression en fac-similé de 11 pièces allégoriques imprimées aux XV^e et XVI^e siècles. 3 vols. Genève: Slatkine, 1980.
- Histoire ecclésiastique. Cf. Baum-Cunitz.
- Imbart de la Tour, Pierre. Les Origines de la Réforme. Paris: Hachette, 1905-1935.
- Isambert, François. Recueil général des anciennes lois françaises. 29 vols. Paris: Plon, 1822-1833.
- Lebègue, Raymond. "La Vie dramatique à Rouen de François Ier à Louis XIII." In Bulletin philologique et historique jusqu'en 1610, du Comité des travaux historiques et scientifiques (Ministère de l'éducation nationale). Paris: Imprimerie nationale/PUF, 1957, pp. 399-422.
- Meylan, Henri. Préface de l'ouvrage collectif Aspects de la propagande religieuse. Travaux d'Humanisme et Renaissance, 28. Genève: Droz, 1957.
- Mours, Samuel. Le Protestantisme en France au XVI^e siècle. Paris: Librairie protestante, 1959.
- Nicholls, David. "Social Change and Early Protestantism in France: Normandy, 1520-1562." European Studies Review 10:279-308, 1980.
- Payen, Jean-Charles. "Idéologie et théâtralité dans l'Ordo representationis Ade:" Etudes Anglaises 25:19-29, 1972.
- Petit de Julleville, Louis. La Comédie et les moeurs en France au Moyen Age. Paris: Cerf, 1886.
- Philipot, Emmanuel. Six Farces normandes du Recueil La Vallière. Rennes: Plihon, 1939.
- Picot, Emile. Les Moralités polémiques, ou la controverse religieuse dans l'ancien théâtre français. Articles répartis dans le BSHP comme suit:
36 (1887):169-90, 225-45, 367-74.
41 (1982):561-82, 617-33.
44 (1906):254-62.
- Recueil général des sotties. 3 vols. (1902, 1904, 1912). Paris: Firmin Didot (SATF). 1902-1912. Réimpr. Johnson Reprint Corporation 1968.
- Richet, Denis. "Aspects socio-culturels des conflits religieux à Paris dans la seconde moitié du XVI^e siècle." Annales: Economies, Sociétés, Civilisations 34:764-89, 1977.
- Sypher, G. Wylie. "'Faisant ce qu'il leur vient à plaisir': The Image of Protestantism in French Catholic Polemic on the Eve of the Religious Wars." Sixteenth Century Journal 11:59-84, 1980.

Université d'Arizona (USA)



Actes du Vème Colloque International
de la Société Internationale pour l'étude du Théâtre Médiéval
(Perpignan, Juillet 1986)

Publiés sous la direction de
JEAN-CLAUDE AUBAILLY
avec le concours de
EDELGARD E. DUBRUCK

Le Théâtre et la Cité

dans l'Europe médiévale